Guillotière : le salut passe par les boutiques

Après le 1er arrondissement, la Guillotière bénéficie à son tour du programme Fisac. Lequel permet de revitaliser le commerce et l'artisanat tout en ramenant de l'activité dans les secteurs en déshérence

Locaux à l'abandon, commerces depuis longtemps fermés dont ne subsistent que quelques rares enseignes, vitrines où s'accumulent des strates d'affiches, tristes façades.
Cette petite musique des quartiers en déshérence on la connaît bien à la Guillotière, notamment dans le quadrilatère formé par la Grande-Rue, la rue de Marseille, la rue de l'Université et l'avenue Jean-Jaurès.

« Une excellente affaire pour le propriétaire, le locataire et la collectivité »

Un secteur qui, pour avoir été menacé un temps par un très hypothétique prolongement de l'avenue Félix-Faure, a sombré dans une léthargie propre aux rues frappées d'alignement, désertion, délabrement, etc. Le tout offrant un contraste frappant avec la partie du quartier située plus à l'ouest, laquelle connaissait dans le même temps un renouveau grâce à l'arrivée et surtout au dynamisme de commerçants asiatiques bien décidés à acclimater le nem au pays du graton.
Reste que cette noire période semble en passe de se terminer. L'arrivée du tramway, le chantier des berges du Rhône, les nouvelles constructions entreprises autour de la place Jean-Macé, paraissent avoir réveillé l'intérêt pour la Guillotière. Un agent immobilier croisé avenue Jean-Jaurès en témoigne, lui qui voit depuis quelques mois ce qu'il est convenu d'appeler les « bobos » investir peu à peu les lieux. Attirés par des prix au m 2 encore raisonnables en secteur urbain (environ 2 500 euros) et la situation idéale d'un quartier situé à un jet de pierre du carrefour Saxe-Gambetta et à un pont de l'hyper-centre.

La vie reprend au niveau des rez-de-chaussée

Enfin, dernier élément en date propre à susciter plus avant ce réveil, le Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) est intervenu. Sous ce sigle se cache un dispositif bien connu des Lyonnais puisqu'il a été appliqué avec bonheur sur le quartier des pentes (1er) et qui consiste pour les pouvoirs publics à stimuler le retour des commerçants et artisans - ou leur maintien sur place - en participant financièrement à la remise en état des locaux vacants ou dégradés. Ce qui peut être une excellente affaire pour un propriétaire, pour un locataire mais aussi pour la collectivité qui voit ainsi, non seulement, disparaître les boutiques lépreuses mais aussi les quartiers reprendre vie au niveau des rez-de-chaussée.
Depuis que ce programme financé par l'Etat, la Région, la Communauté urbaine et la Ville et piloté par Pierre-Alain Muet (adjoint au maire et vice-président du Grand Lyon chargé des affaires économiques) a été appliqué au 7e arrondissement, une trentaine de projets ont été entrepris. 340 000 euros de subventions ont été versés entre 2003 et 2006 pour un total de 615 949 euros de travaux effectués. Ce qui a permis l'installation de presque autant de jeunes entreprises. Et ce mouvement va se poursuivre. Au moins jusqu'en 2009, tant il reste de personnes encore intéressées par cette démarche que de potentiel immobilier à valoriser.

R.R

Grâce au dispositif du Fisac, les pouvoirs publics interviennent afin de stimuler le retour des commerçants et artisans - ou leur maintien sur place - en participant financièrement à la remise en état des locaux vacants ou dégradés / Photo Joël Philippon

A la rencontre des nouveaux venus

La rue de la Thibaudière, où plusieurs locaux ont profité du dispositif Fisac, est celle que Pierre-Alain Muet comme Georges Sorel (conseiller municipal) citent le plus volontiers en exemple. En ce matin ensoleillé, une vitalité certaine y règne en effet. Des boutiques changent de mains, une autre veut s'étendre. Signe qui ne trompe pas : l'adjoint au maire est interpellé sur les problèmes de stationnement.
Du côté de la rue Chalopin, de la rue Sébastien-Gryphe, ou de la rue Montesquieu, on n'en est pas encore là. Mais aucun des commerçants rencontrés, ici un luthier, là un libraire, là encore une agence de communication, ne regrettent leur installation à cet endroit.
La disponibilité des locaux, le fait qu'ils aient été remis à neuf et surtout la relative modicité des loyers ont été autant d'arguments qui ont dicté leur choix.
Depuis, l'ambiance bon enfant du quartier, sa proximité avec tous les services et le centre-ville ont séduit ces nouveaux venus bien conscients d'essuyer les plâtres.
Ils le déclarent chacun à leur tour : « C'est un secteur qui va se développer, nous y croyons ».
Reste à saluer l'attitude des propriétaires qui ont accepté de faire confiance à ces jeunes entrepreneurs. Certes, si les subventions sont particulièrement incitatives, il n'en reste pas moins que les travaux à conduire sont souvent importants en raison de l'état de dégradation de nombreux immeubles. De surcroît, ils ont l'obligation de pratiquer pendant six ans des loyers encadrés.

Le périmètre FISAC Guillotière

FISAC: MODE D'EMPLOI

> Les subventions
Elles peuvent atteindre 50 % du montant des travaux dans la limite de 16 000 euros.

> Qui peut en profiter
Les locataires qui s'installent ou souhaitent moderniser et embellir leurs locaux ; les propriétaires qui veulent rénover un local en rez-de-chaussée afin de l'offrir à la location. Une condition : le local en question doit être situé dans le secteur délimité par l'opération.

> Comment en profiter
En rencontrant les personnes chargées de l'opération, chaque jeudi matin de 9 heures à 12 heures à la Maison de la Guillotière, 25 rue Bechevelin, 69 007 Lyon.
Ou en contactant la Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat à la ville de Lyon.
Par téléphone au 04 26 99 65 03 ou par e-mail à deca.rdc@mairie-lyon.fr